

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1817

présenté par

Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Rimane, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux,
M. Dharréville, M. Chassaigne, M. Jumel, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Maillot, M. Lecoq,
M. Monnet, M. Peu, M. Nadeau, Mme Reid Arbelot, M. Sansu, M. Roussel, M. Tellier,
M. William et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les rédacteurs de cet amendement considèrent que cet alinéa s'inscrit dans une démarche de suspicion à l'égard des étrangers.